

# le journal du tri

N°5 - décembre 2006

Edito

## Le collège se met au tri !

Dommage que tout le monde ne raisonne pas comme les élèves du Collège de Montdidier ! L'administration de l'établissement et les professeurs ont répondu à l'appel de la Communauté de Communes pour une séance de sensibilisation au tri sélectif. Toutes les classes de 6<sup>ème</sup> étaient concernées, auxquelles s'était joint le personnel de cuisine et d'entretien.



## Projet "éco-collège"

Base du projet, cette sensibilisation va amener un groupe d'élèves motivés à assurer la sensibilisation au tri en interne : emballage et compostage. Un travail est en cours avec plusieurs professeurs intéressés par ce sujet et devrait donner lieu à une présentation en fin d'année scolaire.

**Christophe TRIPLET**  
 Vice-Président  
 de la Communauté  
 de Communes

*J'agis, je trie mes déchets*

## Civisme et tri sélectif

### Les bons trieurs ne doivent pas payer pour les autres

Depuis la mise en place du tri sélectif, vous êtes nombreux à vous être intéressés à cet exercice écologique et citoyen. Les contraintes environnementales et l'augmentation des coûts vous ont encouragés à accomplir ce geste qui je le rappelle est depuis 2002, devenu obligatoire.

### Tout le monde doit s'y mettre !

Bravo à ceux qui ont contribué à recycler cette année 2006, **730 tonnes** d'emballages qui, au lieu d'être enfouies à grands frais, seront recyclées et permettront d'économiser des matières premières qui s'épuisent sur notre planète.

A ceux qui depuis 5 ans refusent de comprendre, je dis que les méthodes vont changer. Il est en effet anormal que les efforts du plus grand nombre soient réduits par l'incivisme de quelques-uns.

### Des contrôles et des sanctions

A regret mais résolument décidés, nous allons procéder à des contrôles pour nous assurer de la conformité du contenu des poubelles. Le personnel de collecte n'assurera plus le ramassage de celles qui n'auront pas été triées. Bonne année 2007 à tous !

**Jean-Pierre GÉRARD,**  
 Président de la Communauté  
 de Communes du Canton de Montdidier

[www.cc-montdidier.com](http://www.cc-montdidier.com)



Quelques images d'avenir en ce début 2007 : les interventions scolaires au collège et le nouveau site internet de la Communauté de Communes

# Que deviennent vos emballages ?

## Des métamorphoses parfois spectaculaires !

Une fois dirigés vers les usines de revalorisation, les emballages recyclables en ressortent sous des formes parfois inattendues.

### Un avenir pour les emballages

En effet, les applications sont nombreuses pour la plupart des matériaux. Certains ne se recyclent qu'une dizaine de fois au maximum comme le papier/carton (au-delà la fibre se fragilise) ; d'autres se recyclent à l'infini comme le verre, sans perte de qualité ou de quantité.

Le plastique subit, quant à lui, des métamorphoses insoupçonnées : poil de balai, arrosoir, cravate, pull en polaire... Pour le métal, le champ des applications est encore plus large : automobile, bâtiment, aéronautique, emballage, électroménager...

Quels que soient les matériaux, le recyclage permet, d'une part de soustraire un gros pourcentage de déchets de la poubelle et d'autre part, d'économiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication des nouveaux objets.

### Le devenir de vos emballages



*du papier,  
des enveloppes,  
des paquets*



*des vêtements ou  
couvertures en  
polaire, arrosoirs,  
poils de balai,  
couettes, peluches,  
gaines, tuyaux...*



*pas de surprise pour le verre  
qui redevient verre à l'infini :  
bouteilles, flacons...*



*de nombreuses possibilités s'ouvrent  
au métal : jantes auto, boîtes, vélos,  
machines à laver, tondeuses...*



*les briques deviendront du papier  
hygiénique ou de l'essuie-tout...*

### Sanctions pour les dépôts sauvages

Le dépôt de déchets, recyclables ou non, dans la nature, au pied des conteneurs, aux abords de la déchetterie, dans un lieu public ou privé, est réprimé par le code pénal. Tout individu s'adonnant à ce type de pratique est sanctionnable par de fortes amendes.

*Nouveau*

### Cartouches d'encre en déchetterie

60 millions de cartouches d'imprimantes jet d'encre consommées en France, en 2005 ! Des cartouches qui mettent plus de 1 000 ans à se décomposer et qui sont, aujourd'hui, seulement recyclées à 10 %.

S'appuyant sur les directives européennes, les initiatives alliant économie et écologie se multiplient, permettant de recycler ces produits. Ainsi on a pu voir émerger une nouvelle activité liée à la collecte et au remplissage de ces cartouches : des boutiques qui ont pignon sur rue dans les grandes villes, où l'on peut venir remplir sa cartouche vide ; ou bien des sociétés qui viennent directement collecter les cartouches qu'elles orientent ensuite vers les filières de recyclage. La fabrication d'une cartouche laser nécessitant 3,4 litres de pétrole, ce système pourrait permettre d'économiser 32,4 millions de litres de pétrole par an.

Communauté  
de Communes du Canton  
de Montdidier

Rue Pasteur Prolongée  
80500 Montdidier

Tél. : 03 22 37 50 50

Fax : 03 22 37 50 55

Mail : cc.montdidier@wanadoo.fr